

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Marisol Touraine, responsable du pôle social

Charlotte Brun, chargée de la famille - pôle social

Jean-Patrick Gille, secrétaire national à la famille - Parti Socialiste

Les familles françaises n'ont rien gagné avec la droite

Dans un déplacement de vrai-faux président-candidat, Nicolas Sarkozy s'en est pris aux propositions de François Hollande sur la famille, en particulier sur le quotient familial. Il a affirmé que cette aide fiscale ne bénéficiait pas aux plus aisés.

François Hollande a indiqué qu'il maintenait le principe du quotient familial, que son montant resterait inchangé pour les familles gagnant jusqu'à 6 SMIC et que l'avantage fiscal serait plafonné à 2 000 € (contre 2300 € actuellement) par enfant. L'allocation de rentrée scolaire sera ainsi revalorisée de 25% dès le mois de septembre prochain.

Nicolas Sarkozy est mal placé pour défendre la politique familiale, lui qui a ponctionné les ressources de la branche famille de la sécurité sociale pour financer le déficit. Et il est normal que la droite, dont la politique aura consisté à favoriser les plus favorisés, ne s'émeuve pas de ce qu'un couple avec 3 enfants gagnant 2 SMIC perçoive une aide fiscale de 600 € alors que celui, toujours avec 3 enfants mais gagnant 10 smic, touche plus de 9000 € !

La politique de la droite a été dure envers les familles des classes moyennes : les 200 000 places d'accueil promises pour les enfants de moins de 3 ans n'ont pas été créées, un sur deux est sans solution de garde ; le statut de beau-parent annoncé n'a pas été instauré ; les familles ne sont pas reconnues dans leur diversité. Et plus que les autres, elles sont confrontées à l'augmentation du coût du logement, de la santé, de la TVA.

François Hollande veut conforter le rôle des familles, par une politique ambitieuse et volontariste qui repose sur trois valeurs : le caractère universel des allocations familiales; la justice, grâce à la modulation du quotient familial et à la revalorisation de l'allocation de rentrée scolaire ; le renforcement de la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle.